



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHÉRON

République Française

## CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 49/24 : CONTRAT DE COREALISATION ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION « CHORALE CANTABILE »

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
- Considérant la programmation d'un concert par la chorale Cantabile à l'Abbaye de Silvacane,

DECIDE de confier à la Chorale Cantabile l'organisation d'un concert

- Le dimanche 2 juin 2024 à 17h30

DIT que la billetterie sera organisée par l'Association « Chorale Cantabile »,

DIT que les recettes issues de la vente des billets seront partagées entre la commune et la Chorale Cantabile à hauteur de :

- 40% pour la commune et 60% pour l'association

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 12 juin 2024

  
Le Maire  
  
Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le... 12... JUIN 2024  
Et de la publication ou notification le .....